



UN STYLO POUR CHARCOT
10 RUE DE VICDESSOS
31200 TOULOUSE

Ref : 61672
Montant du don : 1000,00 euros
Reçu : 186902

Paris, le 31 Mai 2017

Chère Madame, cher Monsieur,

Je vous remercie pour votre fidèle soutien à l'ARSLA qui témoigne de votre engagement à nos côtés dans le combat difficile que nous menons pour accompagner chaque malade et vaincre la maladie de Charcot.

Grâce à des donateurs tels que vous, l'ARSLA soutient chaque année plus de 2 000 malades et a pu en 30 ans soutenir la recherche à hauteur de 5 millions d'euros favorisant ainsi les avancées et donnant de grands espoirs pour les malades.

Malheureusement, les défis à relever restent encore nombreux et nous avons encore plus que jamais encore besoin de vous. D'avance, nous vous en remercions.

Vous êtes le plus solide soutien de nos malades et des chercheurs

Solidairement,

Marie LEON,
Présidente de l'ARSLA

DONS AUX OEUVRES	RECU FISCAL N° 186902
BENEFICIAIRE	
<p>ARSLA - Association pour la recherche sur la SLA et autres maladies du motoneurone Adresse : 75 avenue de la République - 75011 PARIS - Tel : 01 43 38 99 89 - Fax : 01 43 38 31 59 Objet : Aide à la recherche médicale, aux malades et aux familles Association reconnue d'utilité publique par décret du 23 août 1991 J.O du 29 août 1991</p>	
DONATEUR	
<p>UN STYLO POUR CHARCOT 10 RUE DE VICDESSOS 31200 TOULOUSE</p>	<p>Fait à Paris, le 31/05/2017</p> <p>Signature</p>
<p>L'ARSLA reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt, la somme de : **1000,00 Euros** Somme en toute lettres : mille euros</p> <p>Date du versement : 05/05/2017 Nature du don : Numéraire Forme du don : Déclaration de don manuel En cas de don en numéraire, mode de versement du don : Chèque</p> <p>L'ARSLA certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'elle reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue aux articles : 200 du CGI et 238 bis du CGI</p>	

